

Contrat d'emprunt de matériel à l'association Efrei Picture Studio



Entre :

Monsieur/Madame

Né (e) le :

Demeurant à :

Promo :

E-Mail efrei.net :

Et

L'association Efrei Picture Studio, représentée par

L'étudiant s'engage à :

- Prendre soin du matériel
- Respecter les dates d'emprunt et de rendu
- Déposer un chèque de caution du montant préalablement défini par le bureau EPS
- Payer un montant de 15€ comme frais de participation à l'entretien du matériel

L'association en retour s'engage à :

- Fournir le matériel souhaité
- Aider l'étudiant avec la prise en main du matériel

Le matériel sera vérifié avant et après votre utilisation. Le chèque de caution sera encaissé si l'appareil a subi quelconque dégâts ou que vous ne respectez pas les dates.

Chaque contrat est fait en deux exemplaires,

Fait à :

L'étudiant

La Bureau d'EPS